

Image not found or type unknown



Témoignage de la tante de la plaignante, concernant un droit de à

Par **Dinouard**, le **19/06/2011** à **15:33**

Bonjour,rnrnQu'entend-on par lien de subordination ? Je dois témoigner pour ma nièce qui se bat pour obtenir un droit de visite, concernant ses enfants ; et l'on me demande mon lien de subordination. Je ne sais trop quoi répondre sans me tromper !rnrnDans mon témoignage, je décris le comportement de la maman, vis à vis de ses enfants durant les 13 ans où elle a été mariée, et la façon dont elle est traitée depuis leur divorce, c'est-à-dire depuis 2 ans, l'empêchant d'avoir le moindre contact avec ses enfants !rnrnMerci de me conseiller.rnrnCordialement.rn B. Dinouard

Par **cocotte1003**, le **19/06/2011** à **16:01**

Bonjour, vous devez "témoigner" devant le JAF ? cordialement